BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Haute-Normandie

Décision n° 16551 du 9 décembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Haute-Normandie

NOR: INTJ1525427S

Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 16303 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525330S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2016:

Biron, Thierry Nigend: 139 176 Numéro de livret de solde: 5 305 220

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2016:

Huet, Jean-Jacques Nigend: 139 604 Numéro de livret de solde: 8 000 133

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2016:

Duhamel, Éric Nigend : 140 845 Numéro de livret de solde : 8 000 928 **Pois,** Jérôme Nigend : 211 539 Numéro de livret de solde : 8 063 365

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2016:

Poisson, Wilfried	Nigend: 169 726	Numéro de livret de solde : 8 025 273
Pingard, Sébastien	Nigend: 188 720	Numéro de livret de solde : 8 038 771
Duhamel, Ludovic	Nigend: 179 770	Numéro de livret de solde : 8 036 305
Loiseau, Guillaume	Nigend: 184 809	Numéro de livret de solde : 8 042 770
Merlet, Aurélie	Nigend: 182 741	Numéro de livret de solde : 8 037 550
Hérang, Xavier	Nigend: 172 281	Numéro de livret de solde : 8 032 869
Hebert, Renaud	Nigend: 191 611	Numéro de livret de solde : 8 046 515

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 décembre 2015.

Le colonel, commandant la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime, B. Goudallier